

Technicien électromécanicien automobile

RNCP38295 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	252r
Formacode(s)	23637
Code(s) ROME	I1604
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	02/11/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

83 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 71 à former et organiser l'évaluation et 12 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800111	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800145	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800228	Former

Liste complète des 83 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38295-technicien-electromecanicien-automobile/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien électromécanicien automobile assure le diagnostic, la maintenance courante, le montage et la mise en service d'accessoires et la maintenance préventive et corrective des systèmes mécaniques, électriques, électroniques et informatiques des véhicules de transport de neuf personnes ou moins et de transport de marchandises de moins de 3,5 tonnes. Ces véhicules sont mus par des motorisations thermiques, électriques et hybrides.

ACTIVITÉS VISÉES

Le professionnel intervient, notamment en fonction de consignes orales ou écrites sur fiches de travaux, sous la responsabilité d'un hiérarchique auprès de qui il rend compte des interventions réalisées.

L'emploi s'exerce le plus souvent en atelier. Les postures vont de la station debout, face à un plan de travail ou un appareil, jusqu'à des positions fléchies voire allongées pour certaines interventions dans l'habitacle. Une bonne capacité d'analyse est nécessaire.

La haute technologie des véhicules à diagnostiquer et à réparer requiert une bonne maîtrise des outils informatiques et bureautiques pour mettre en œuvre les procédures de diagnostic et de contrôle des systèmes embarqués.

Le professionnel suit régulièrement des formations chez le constructeur, il informe le service après-vente de l'évolution des prescriptions d'intervention.

Les horaires de travail nécessitent parfois des aménagements pour assurer le service. L'environnement sonore peut atteindre des niveaux élevés mais pour de courtes durées.

La manipulation de déchets industriels spéciaux est fréquente. Elle nécessite des précautions de manipulation ainsi que le port d'équipements de protection individuelle en relation avec les produits utilisés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles

- Effectuer l'entretien périodique des véhicules automobiles.
- Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles.
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile fonctionnant au R134a, R1234yf ou R744.

2. Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles

- Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes de direction et de liaison au sol des véhicules automobiles.
- Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés des véhicules automobiles.
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des organes de transmission des véhicules automobiles.

3. Effectuer le diagnostic de la motorisation thermique des véhicules automobiles et la maintenance de ses équipements périphériques

- Diagnostiquer l'état mécanique des moteurs thermiques des véhicules automobiles.
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile fonctionnant au R134a, R1234yf ou R744.
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des équipements périphériques du moteur des véhicules automobiles.

4. Effectuer le diagnostic et la maintenance des équipements électriques de traction, de confort et de sécurité des véhicules automobiles, poser des accessoires

- Effectuer le diagnostic, la pose, le raccordement et la mise en service d'accessoires de post-équipement des véhicules automobiles.
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes d'ouvrants, de retenue, de protection des occupants et des systèmes avancés d'aide à la conduite des véhicules automobiles.
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile fonctionnant au R134a, R1234yf ou R744.
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des réseaux de communication, des systèmes de signalisation et d'information, des équipements de visibilité et de conditionnement d'air des véhicules automobiles.
- Effectuer le diagnostic et la maintenance d'un système de traction électrique de véhicules électriques ou hybrides.

Blocs de compétences

RNCP38295BC01 — Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Effectuer l'entretien périodique des véhicules automobiles
- Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile fonctionnant au R134a, R1234yf ou R744

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 02 h 30 min

La mise en situation se déroule en présence du jury, selon le protocole suivant : A partir des consignes inscrites sur une fiche de travaux, le candidat réalise :

- 1 h 00 un entretien périodique ou pré contrôle technique sur un véhicule automobile.
- 1 h 00 un remplacement ou réparation d'un pneumatique et remplacement d'un élément du système de freinage

des véhicules automobiles.

- 0 h 30 connecter une station de climatisation sur le véhicule et relever les valeurs Pression /T°, contrôler l'étanchéité du circuit fluide et l'efficacité de la climatisation.

Pour clôturer chaque opération, le candidat annote ses observations sur la fiche de travaux.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 30 min

RNCP38295BC02 — Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes de direction et de liaison au sol des véhicules automobiles
- Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés des véhicules automobiles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 03 h 00 min

La mise en situation se déroule en présence du jury, selon le protocole suivant : A partir des consignes inscrites sur une fiche de travaux, le candidat réalise :

- 1h30 le diagnostic d'un dysfonctionnement d'un système de liaison au sol ou de direction suivi d'une opération partielle ou complète de remise en état présentant un assemblage mécanique endommagé,
- 1h30 le diagnostic d'un dysfonctionnement du système de transmission,

Pour clôturer chaque opération, le candidat annote ses observations sur la fiche de travaux.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Un questionnaire professionnel, sur les compétences listées, complète la mise en situation afin d'évaluer les connaissances du candidat sur les normes, les éléments de réglementation, de sécurité et les méthodologies d'intervention spécifiques indispensables à l'exercice de l'activité.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 03 h 30 min

RNCP38295BC03 — Effectuer le diagnostic de la motorisation thermique des véhicules automobiles et la maintenance de ses équipements périphériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Diagnostiquer l'état mécanique des moteurs thermiques des véhicules automobiles
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile fonctionnant au R134a, R1234yf ou R744
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des équipements périphériques du moteur des véhicules automobiles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 03 h 00 min

La mise en situation se déroule en présence du jury, selon le protocole suivant : A partir des consignes inscrites sur une fiche de travaux, le candidat réalise :

- 1h00 le diagnostic d'un dysfonctionnement du moteur thermique,
- 1h30 le diagnostic d'un dysfonctionnement d'un système périphérique du moteur suivi d'une opération partielle ou complète de remise en état.

- 0 h 30 connecter une station de climatisation sur le véhicule et relever les valeurs Pression /T°, contrôler l'étanchéité du circuit fluide et l'efficacité de la climatisation.

Pour clôturer chaque opération, le candidat annote ses observations sur la fiche de travaux.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Un questionnaire professionnel, sur les compétences listées, complète la mise en situation afin d'évaluer les connaissances du candidat sur les normes, les éléments de réglementation, de sécurité et les méthodologies d'intervention spécifiques indispensables à l'exercice de l'activité.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 03 h 30 min

RNCP38295BC04 — Effectuer le diagnostic et la maintenance des équipements électriques de traction, de confort et de sécurité des véhicules automobiles, poser des accessoires

LISTE DE COMPÉTENCES

- Effectuer le diagnostic, la pose, le raccordement et la mise en service d'accessoires de post-équipement des véhicules automobiles
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile fonctionnant au R134a, R1234yf ou R744
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des réseaux de communication, des systèmes de signalisation et d'information, des équipements de visibilité et de conditionnement d'air des véhicules automobiles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 03 h 00 min

La mise en situation se déroule en présence du jury, selon le protocole suivant : A partir des consignes inscrites sur une fiche de travaux, le candidat réalise :

- 1 h 00 un diagnostic d'un réseau de communication, d'un système de signalisation et d'information, d'équipement de visibilité ou de conditionnement d'air. À la suite de ce diagnostic, le candidat remet en conformité le système.
- 1 h 00 un diagnostic sur un système d'ouvrant, de retenue et de protection des occupants ou un système avancé d'aide à la conduite.
- 0 h 30 réaliser la pose d'un accessoire sur un véhicule automobile prééquipé.
- 0 h 30 connecter une station de climatisation sur le véhicule et relever les valeurs Pression /T°, contrôler l'étanchéité du circuit fluide et l'efficacité de la climatisation. Pour clôturer chaque opération, le candidat annote ses observations sur la fiche de travaux.

Questionnaire professionnel :

00 h 30 min

Un questionnaire professionnel, sur les compétences listées, complète la mise en situation afin d'évaluer les connaissances du candidat sur les normes, les éléments de réglementation, les éléments de sécurité et les méthodologies d'intervention spécifiques indispensables à l'exercice de l'activité.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 03 h 30 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers.
- Entretien et réparation de véhicules automobiles légers.
- Commerce de détail d'équipements automobiles.
- Administrations publiques et collectivités territoriale.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Mécanicien de maintenance automobile
- Mécanicien automobile
- Electricien automobile
- Electromécanicien automobile
- Après une expérience professionnelle significative
- Technicien confirmé en mécanique automobile
- Conseiller/référent technique

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La tenue de l'emploi exige la détention d'une attestation à manipuler les fluides frigorigènes, en famille 2, catégorie V, ou un document permettant sa délivrance sans évaluation complémentaire, conformément au règlement CE 307/2008.

Pour les interventions et les travaux à effectuer sur les véhicules embarquant une source d'énergie électrique supérieure à 60 volts ou 180 Ah, le professionnel doit être habilité conformément à la norme NF C 18-550.

Le professionnel doit être titulaire du permis de conduire, catégorie B, pour déplacer les véhicules de leur prise en charge à leur restitution.

Code de l'éducation

, notamment les articles L. 335-5, L. 335-6 et R. 338-1 et suivants.

Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education) .

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 809 €
Selon la branche	6 000 € – 7 617 €
Prise en charge	Branches concernées
6 809 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 617 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 000 €	CPN de la branche des Services de l'Automobile

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	02/11/2028
Date de dernière délivrance possible	02/11/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	309	3	64 %	76 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35932

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35932

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr.

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38295/>

Où se former

Formations référencées	12
Organismes	7
Régions couvertes	7
Prix indicatif	2 772 € – 21 280 €
Durée	154 – 630 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	19
Organismes gestionnaires (CFA)	14
Organismes formateurs	19
Régions couvertes	9
Départements couverts	16
Organismes certifiés Qualiopi	19
Sessions	de 09/2024 à 10/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5
Parcours menés à terme	4
Taux d'achèvement	80 %
Période	05/2024 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	8
Montant total engagé	49 528 €
Coût moyen par dossier	6 191 €
Durée moyenne	432 h
Période	03/2024 – 09/2026
France compétences	49 %
Entreprise	46 %
France Travail	4 %
Reste à charge titulaire	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.